



26, rue Paul Mamert
33800 Bordeaux / 0556689891
snuepaquitaine@gmail.com

<http://www.bordeaux.snuep.com/>

Bulletin académique N° 61

15 mai 2013

Cher Enseignement professionnel public...

Nous y sommes très attachés comme vous toutes et tous. Que de combats menés pour défendre des sections, la formation de nos jeunes, leur future insertion professionnelle... De la résistance quotidienne pour s'opposer à des suppressions massives de sections dans des secteurs industriels et économiques très importants comme la maintenance, la productique, la chaudronnerie, le textile et cuirs... Et souvent, malheureusement, le couperet tombait : pas assez porteur, pas assez d'élèves, trop cher... Les sections fermaient et les postes étaient supprimés, multipliant les MSC

Et voilà aujourd'hui, ce qu'on lit dans la presse quotidienne : « *Il y a un hiatus insupportable entre les besoins des entreprises et le chômage* », remarquait le président de la Région Aquitaine, Alain Rousset, en préambule à la conférence de presse lors de laquelle il avait l'intention d'annoncer **la création d'un pôle interrégional de formation aux métiers du cuir et du luxe pour l'Aquitaine, le Limousin et Poitou-Charentes**.

Il s'appuyait sur les résultats d'une étude menée par Thierry Voisin, du Centre technique du cuir (CTC), qui avait enquêté auprès de 13 entreprises dans les trois régions, qui comptent actuellement plus de 2 000 emplois. Selon ce dernier, **les entreprises doivent à court terme former 600 personnes**, à la fois leurs propres salariés et ceux qu'elles souhaitent embaucher sous peu. Les besoins sont identifiés, principalement pour les coupeurs, les piqueurs et les patronniers. Selon Paul Gilles, directeur de l'usine Repetto à Saint-Médard-d'Excideuil, présent hier, le projet à court terme est d'embaucher 30 personnes en CDI et 24 en CDD. L'importance de la formation est énorme : « *La ballerine en cuir, c'est un vrai métier ; et la formation dans un centre dédié est préférable à celle que nous pouvons faire dans l'entreprise.* » Sud-Ouest 19/04

C'est bien. Voilà la prise de conscience. **MAIS** trop tard pour nos LP, les sections textiles et cuirs ont fermé les unes après les autres. Et aujourd'hui, c'est l'apprentissage qui va en ramasser les fruits. A moins que, comme depuis bien longtemps, nous résistions ensemble afin d'obtenir la réouverture de nos sections massacrées...

Mouvement Intra

- ◆ **Dernière minute:** Nous avons noté le travail d'analyse et l'attention accordée par Mme Gaudy (DRH) et ses services aux situations médicales et sociales des Collègues lors du GT Dossiers Médicaux de ce mardi 14 mai. Nombre de priorités ont été ainsi accordées pour le mouvement intra (28 sur 44). L'an passé c'était 14 sur 32.
- ◆ **Du 10 mai au 15 mai 2013 :** Affichage des barèmes - Contestations éventuelles par les personnels.
- ◆ **17 mai :** GT barème
- ◆ **18/21 juin :** CAPA affectations.

A TOMBER SUR...LES FESSES !

Dans la même ligne que l'article sur les métiers du cuir et du textile, voilà de quoi nous remonter...ou nous plomber le moral, c'est le cas de le dire :

« Chalumeaux en main, clés à molette en poche, les soudeurs et plombiers de différentes régions du pays ont pu s'affronter dans leurs "championnats de France" respectifs (NDLR : les championnats de France de plomberie et de soudure). Alors que les uns doivent réaliser la soudure parfaite devant les juges, les autres tordent les tuyaux de cuivre pour former le logo de l'entreprise commanditaire, l'agence d'intérim Randstad. D'apparences ludiques, ces championnats ont pourtant un but bien sérieux : redonner aux jeunes l'envie de pratiquer ces métiers techniques.

Vous n'avez jamais songé à devenir plombier, tuyauteur, tourneur, robinetier ou soudeur ? Normal, explique Florent Buisson, de chez Randstad, "en France, on vous envoie en filière technique seulement si vous n'êtes pas "assez bon" pour la filière générale". Bien qu'elles ne soient pas assez "sexy" pour enthousiasmer les jeunes, ces carrières sont en forte demande en France. Elles font partie en effet de la liste des "métiers sous tension", ceux pour lesquels il y a plus d'offres d'emploi que de candidats. Un exemple : les entreprises françaises de métallurgie estiment leur besoin de professionnels (chaudronniers, tuyauteurs, soudeurs...) à 100.000 recrutements par année, avance l'Union des industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM).

Les entreprises françaises de secteurs encore bien actifs (chimie, transport ferroviaire et naval, aéronautique, nucléaire...) constatent des départs en retraite qui se multiplient, et surtout un manque de relève qui inquiète. Conséquence : malgré la crise, on constate une tendance à la hausse pour les salaires de certains métiers, au grand bénéfice des nouveaux venus dans le métier. "Avec des salaires 8% supérieurs aux autres secteurs, les métiers de la métallurgie sont les mieux rémunérés d'entre tous, chez les non-cadres", illustre Florent Buisson.

Pour un soudeur qui maîtrise la technique de base, appelée semi-automatique, le salaire est d'environ 1.300 à 1.500 euros par mois. Mais dans des industries comme le nucléaire ou la pétrochimie, on parle plutôt de l'ordre de 2.500 euros bruts". Un chaudronnier ? Entre 1.800 et 2.500 euros bruts. Et pour certaines industries de pointe, c'est beaucoup plus. "J'ai connu un tuyauteur qui travaillait pour le centre de recherche franco-suisse Cern qui gagnait dans les 3.200 euros". »

MAIS l'article se poursuit ainsi : « **En France, s'il existe des centres de formation pour les métiers de la métallurgie (tuyauteur, tourneur, robinetier, soudeur, etc.), il n'existe aucun diplôme issu du cursus scolaire.** "Nous aimerions bien que les formations soient plus connues, et qu'il y ait des meilleurs liens avec le système scolaire", affirme l'UIMM. Difficile donc pour les entreprises d'avoir un aperçu de la compétence du candidat. "Dans la plupart des cas, ce sont les entreprises qui créent leur propre centres de formation", explique Florent Buisson. Bref, ces métiers manuels s'apprennent encore à l'ancienne. Autrefois le maître et l'apprenti, aujourd'hui l'employé senior avec la recrue ! » Site [Nouvel Obs](#), 06/05/2013

C'est vraiment nous prendre pour des c... ! Car il existe le Bac Pro ROC SM (Réalisation des Ouvrages Chaudronnés et de Structures Métalliques), le Bac Pro TCI (Technicien en Chaudronnerie Industrielle), le Bac Pro TO (Technicien Outilleur), le CAP Métier de la Fonderie, le CAP Mise en Forme des Matériaux, la MC Soudure...**C'est vraiment dur d'avoir raison sur les besoins en formation de nos jeunes et de se heurter sans cesse à des murs d'incompréhension !**

Le jour même Christian Sauce a répliqué, sur le site du Nouvel Obs, aux déclarations de l'UIMM. Pour le moment silence radio de la part de cette organisation.

IMPORTANT : MOUVEMENT INTRA TITULAIRES/STAGIAIRES

Le mercredi 24 avril s'est tenu au Rectorat un GT sur le mouvement intra-académique, présidé par Mme Gaudy, DRH, et en présence de deux Commissaires paritaires du SNUEP, Jean-Luc Massias et Pierre Verdeyrout. Ci-dessous les points importants à retenir :

Réaffectation suite à MCS : jusqu'ici l'enseignant était repositionné au plus proche du poste perdu (à vol d'oiseau) quel que soit le type d'établissement. Prise en compte de la note de service n°93-302 : la priorité jouera à l'intérieur de la commune sur le même type d'établissement puis sur tout type d'établissement (proposition du Rectorat).

Calendrier pour les titulaires :

14 mai, GT dossiers médicaux ; 17 mai, GT barème ;

CAPA PLP, mouvement intra, probablement le 18 juin ; envoi des demandes de révision d'affectation jusqu'au 28 juin ; à partir du 11 juillet, le Rectorat **seul** procèdera au traitement de révisions d'affectation, à l'affectation des TZR sur PV, BMP et suppléances (néanmoins, les établissements de rattachement pour les TZR devraient être confirmés dès le mois de juin) ; 19 juillet, GT **d'information** (sic) sur les révisions d'affectation ; du 19 au 26 août, poursuite de l'affectation des TZR et point final sur les révisions d'affectation.

A noter : le rectorat ne communiquera pas, avant la CAPA du 18 juin, le projet de mouvement aux enseignants concernés. Ce sera la deuxième année consécutive et nous apprécions cette décision.

Calendrier pour les stagiaires : pour l'affectation des stagiaires concours classiques et concours réservés, ouverture du serveur du 15 au 17 juillet ; affectation les 18 et 19 juillet sur supports stagiaires voire sur congés longs pour les concours réservés ; informations sur les affectations disponibles le 19 juillet dans l'après-midi. Pour les « stagiaires » 6/9 heures appelés contractuels admissibles, affectation entre le 22 et le 26 juillet.

ATTENTION : il nous a été annoncé que les stagiaires Concours réservés devraient faire 18 heures...

Calendrier pour les contractuels : GT barème le 4 juillet ; affectation des contractuels disciplines LP à partir du 11 juillet ; à partir du 19 août, affectation des contractuels autres disciplines.

Lors de ce GT, la FSU (Snes, Snuep, Snep) a réclamé avec force des GT pour tous les niveaux du mouvement, TZR, Stagiaires, Barème des admissibles, affectations... Sans avancée pour l'instant mais nous ne désespérons pas être entendus... Nous ne comprenons non plus que les Stagiaires concours réservés est à effectuer 18 heures de cours... A suivre !

BO n° 16 du 18 avril 2013

- Actions éducatives : Campagne « Pas d'éducation, pas d'avenir ! » 2013 (Quinzaine de l'école publique) note de service n° 2013-056 du 10-4-2013
- ♦ Personnels du second degré : Affectation en qualité de fonctionnaire stagiaire des lauréats des concours et des examens professionnalisés du second degré - rentrée 2013 note de service n° 2013-061 du 17-4-2013.

STAGE FEDERAL REGIONAL

MARDI 28 MAI 2013 – 9h. 16h30 Lycée polyvalent Les Iris

13 rue Saint-Cricq Lormont / *TRAM A : Station IRIS direction Carbon Blanc*

Hors classe

La CAPA Hors Classe aura lieu le jeudi 6 juin 2013, le contingent réservé par le ministère à l'académie de Bordeaux est de **120**.

Sont « promouvables » toutes et tous les PLP ayant atteint le 7^e échelon de la classe normale au 31/12/2012. Il n'y a plus d'acte de candidature. La fiche syndicale est un outil essentiel pour le suivi de chaque dossier individuel et pour l'intervention de vos commissaires paritaires SNUEP-FSU. Ainsi le syndicat vérifie les informations enregistrées par l'administration pour l'acte de gestion considéré. Il fait aussi rectifier les erreurs et/ou les oublis.

Les interventions de vos élu-es permettent la prise en compte des éléments complémentaires, dans le strict respect des règles communes, et de peser sur les textes réglementaires pour permettre l'interprétation la plus favorable en s'appuyant sur des situations individuelles et faire avancer les demandes d'amélioration pour tous.

Les avis des Chefs d'établissement et Inspecteurs seront communiqués sur I-Prof vers le 20 mai, soit 15 jours avant la CAPA.

Cas particuliers : d'après la circulaire (HC) et l'annexe 2, les bonifications ci-dessous seront attribuées sur production de justificatifs.

- ♦ La diversité et la richesse du parcours professionnel par le biais des changements de discipline, l'exercice de la bivalence (pour les personnels monovalents), l'exercice en section européenne avec certification complémentaire : 5 points.
- ♦ Les affectations en établissements relevant de l'éducation prioritaire (Réseaux Ambition réussite, ZEP, zone sensible, zone violence), EREA, CURE, IME. Une bonification de 15 points est attribuée aux seuls agents justifiant au 31 août 2013 de cinq années consécutives.

Activités du SNUEP-FSU

- **Réunions ASH**

Après la réussite de la réunion de Villeneuve sur Lot et St Pierre du Mont, les militants du SNUEP ont participé massivement au stage de formation organisé sur le même thème à l'EREA de St Pierre du Mont (Photo ci-contre).

- **Participation au Bureau National du SNUEP-FSU le jeudi 17 mai 2013**
- **Réunion du Bureau Académique le jeudi 23 mai 2013.**



Pour l'enseignement professionnel
> Ne lâchons rien !

SNUEP
F.S.U.